

Service des ambulances du Val-de-Travers

## Une campagne pour ne plus perdre de minute

Hier mercredi, journée nationale du 144, se tenait, sur le parvis de la Migros de Fleurier, le premier stand de la campagne de prévention aux risques liés aux arrêts cardio-respiratoires (ACR) et aux accidents vasculaires cérébraux (AVC) organisée par le service des ambulances du Val-de-Travers. Une campagne mise sur pied en collaboration avec les ambulances Roland, pour le Val-de-Ruz, et qui vise à sensibiliser la population à cette problématique.



Les bourrasques de vent perturbent quelque peu la mise en place des affiches et des flyers, mais le ciel est radieux pour la tenue du premier stand de prévention du service des ambulances du Val-de-Travers au sujet des arrêts cardio-respiratoires (ACR) et des accidents vasculaires cérébraux (AVC). « Notre service réfléchit depuis plus d'une année à cette campagne », avoue Jordan Charpilloz, ambulancier et responsable qualité au service des ambulances de Val-de-Travers. Une campagne de prévention qui n'est qu'un élément dans un processus d'amélioration continue de l'efficacité et de la qualité de la prise en charge des patients, de l'intervention sur site jusqu'au transfert aux Urgences. Un volet préventif qui a toutefois son importance. « Chaque minute qui

passé est déterminante pour les chances de guérison ou de survie du patient », explique Sarah Steudler, ambulancière chargée de la partie AVC pour cette campagne. D'où la nécessité de savoir reconnaître les signes des ACR et des AVC.

Ainsi, dans le cas d'un AVC, une paralysie du visage ou des membres, une aphasie, des troubles de la vision, des vertiges ou des maux de tête intenses doivent immédiatement alerter les témoins et l'entourage. Dans le cas d'un ACR, une perte de connaissance, une absence de réaction et de respiration sont à observer. Dans les deux cas, le premier geste, l'appel au 144, est primordial.

Voir suite en page 3

Faites le plein d'éNERgies

**Vmotion: votre borne de recharge intelligente**

- ✓ Produit "Swiss made" compatible avec tous les véhicules
- ✓ Installation et maintenance par un partenaire de confiance

Offre gratuite et sans engagement  
viteos.ch / 032 886 0 886

# Courrier Val-de-Travers

## HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Mardi à 12 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

### LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 15 avril 2021 **N°15**

PAGE 2

#### PAGE COMMUNALE

Val-de-Travers et son eau.

PAGE 3

#### GP FLEURIER

Deux nouveaux entraîneurs : Philippe Stengel et Robin Leblanc.

PAGE 8

#### COURSE D'ORIENTATION

Quand les enfants Hamel donnent le cap.

#### PREMIER CAHIER

Infos communales 2  
Chronique régionale 3  
Carnet de la semaine 4  
Chronique régionale 4

#### DEUXIÈME CAHIER

Bonnes tables 5  
Les emplois 5-6  
Avis officiels 6  
Chronique régionale 7  
Les sports 8

#### TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 10-11  
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

## tous Azimuts!

### Smart-citoyen

La grande nouveauté de l'élection de dimanche : la circonscription unique! Fini de se limiter au vote pour sa paroisse, non, son district! Et là, cela se complique! Noter 100 noms et autant de numéros tient de l'abnégation civique. L'adepte de la liste de parti dans l'enveloppe n'a aucun souci mais l'amoureux du panachage ou de la liste manuscrite doit s'armer d'un bon stylo, de muscles aguerris et de patience... Et surtout comment juger des noms jusqu'alors méconnus?

Là, Smartvote m'est venu en aide. Vous ne connaissez pas? Un site gratuit qui après 52 questions vous révèle votre smartspider, soit votre position, votre toile, sur l'échiquier politique et vous propose les candidats ayant le plus d'affinités avec vous? Un Tinder politique! Soudain, j'ai découvert des sensibilités politiques inconnues et des noms qui le sont tout aussi.

Finalement, Smartvote m'a juste permis d'agrémenter ma liste, doux mélange de genres et vues politiques, de quelques nouveaux noms, mais sans tout chambouler.

Un nouvel outil qui n'est pas la panacée mais qui incite à voter... Là est le plus important, non?

Rabov

## Naissance

Louis Sorrenti Baudoin.



**ILS SONT SORTIS POUR...**

### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Mercredi 7 avril** : à 10 h 01 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place.

**Vendredi 9** : à 22 h 51 à Travers, dégagement de monoxyde de carbone (CO) dans une habitation.

**Samedi 10** : à 15 h 30 à Couvet, intervention pour une pollution dans l'Areuse.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)



## INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS



### ÉDITO

## VAL-DE-TRAVERS ET SON EAU

La production en eau potable pour la commune provient majoritairement d'eaux de source et est complétée par du pompage en nappes phréatiques. À noter aussi que les montagnes de Travers sont alimentées par la commune de Brot-Plamboz (Viteos) et la région des Planes par la commune de Provence (via l'association des communes de la région de Grandson ACGR).

Nos sources sont les suivantes : La Fontaine froide, Les Lachevelles, Riaux, Les Chenées, La Raisse, L'Areuse et La Longgaigue.

Nos nappes phréatiques : Vers chez Joly, Comblémine et les Cornées.

L'eau brute est contrôlée en laboratoire une fois par année. Quant à l'eau potabilisée, elle est contrôlée à raison de quatre fois par année. Des contrôles ponctuels sont en outre effectués par le Canton.

Les divers traitements utilisés sont : UV, filtration avec UV, chlore gazeux et javel. Chaque installation est contrôlée à raison d'une fois par semaine par le service de l'eau. Une fois l'eau potabilisée, elle est envoyée dans le réseau qui se compose de plus de 125 km de conduites principales, ainsi que dans les treize réservoirs. L'eau stockée

doit être renouvelée au minimum tous les trois jours. Cette réserve d'eau est nécessaire en vue de garantir la défense incendie ainsi qu'un arrêt de production pour une maintenance ou une fuite.

Les diverses stations sont majoritairement reliées à un système de télégestion et toutes ont un système d'alarme en cas de problème quelconque. Le service de l'eau assure un service d'astreinte 24h/24h et ceci 365 jours par an.

Pour rappel, vous pouvez trouver sur notre site internet [www.vdt.ch/page/analyses-de-leau-parvillage](http://www.vdt.ch/page/analyses-de-leau-parvillage) notamment les informations suivantes : qualité de l'eau, provenance, traitement, qualité microbiologique et chimique, dureté, teneur en nitrate, nombre de contrôles annuels et le nombre de d'habitants approvisionnés.

À savoir aussi que la consommation moyenne par habitant en Suisse se situe à 160 litres par jour, soit environ 58 m<sup>3</sup> par année.

Pour conclure, même si dans la région nous la préférons troublée, nous veillons à ce que notre eau soit le plus limpide possible.

### ÉCHO DES AUTORITÉS

## MIEUX GÉRER LES FLUX TOURISTIQUES

Si l'attractivité croissante de notre région sur le plan touristique est réjouissante, elle demande aussi de se préoccuper des conditions d'accueil de nos visiteurs et de l'impact de ce développement sur notre territoire.

C'est dans ce sens que le Conseil communal de Val-de-Travers a pris la présidence d'un comité de pilotage, chargé d'apporter une réponse aux enjeux de mobilité dans les secteurs du Creux du Van et des gorges de l'Areuse.

Composé de représentants des cantons de Neuchâtel et Vaud, ainsi que des communes directement concernées, ce comité intègre également les milieux touristiques et il associera à ses réflexions les associations environnementales. Il s'agira dans un premier temps de pouvoir quantifier les différents flux de trafic pesant sur ces secteurs, puis d'imaginer les mesures pouvant être mises en place afin de concilier au mieux tourisme et préservation des qualités naturelles de ces lieux exceptionnels.



### VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

## SECRÉTARIAT DU DICASTÈRE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Le secrétariat du dicastère de la protection de la population se situe dans l'hôtel de ville de Couvet.

Il est responsable de la gestion administrative du service de défense incendie et de secours, de l'organisation de protection civile, du service de la sécurité de proximité et prévention incendie et du service des ambulances. Il accompagne également la direction du dicastère. Quatre personnes travaillent pour le secrétariat : une secrétaire de

direction, deux collaboratrices administratives et une apprentie.

Elles assurent la tenue du guichet du dicastère et font un travail de terrain notamment dans la distribution d'actes judiciaires et administratifs. Elles participent à l'organisation des foires et de l'Abbaye de Fleurier, aux visites de salubrité publique et encadrent les campagnes de prévention incendie. Finalement, elles font le suivi des décisions de la direction du dicastère.



De gauche à droite : Katy Ventura, Mascia Galati, Maria Hoya et Eriona Derguti (06/24)

©Tam Berger

### INFOS PRATIQUES

#### ÉLECTIONS CANTONALES 2021

**En raison des mesures sanitaires en vigueur, le Conseil communal recommande à la population de Val-de-Travers de voter par correspondance.**

Il sera toutefois toujours possible de vous rendre au bureau de vote de Fleurier (rue du Temple 8) entre 10 h et 12 h le dimanche 18 avril. N'oubliez pas de vous munir du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le port du masque est exigé et les distances de sécurité sont à respecter ; le nombre de personnes est limité dans le bâtiment.

**Vote par correspondance**  
Vous pouvez encore apporter

vos enveloppes de vote à l'administration communale à Fleurier ou la déposer dans la **boîte communale de votre village**. Celles-ci seront régulièrement relevées jusqu'à la fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin à 10 h. Attention, votre enveloppe de vote doit contenir votre carte de vote avec votre date de naissance et votre signature.

**Pas encore fait votre choix ?**  
**smartvote.ch** est une plateforme en ligne d'aide au vote. Au moyen d'un questionnaire portant sur divers sujets politiques, les électrices et électeurs peuvent comparer leurs positions avec celles des candidates et/ou des partis et obtenir une recommandation de vote.

### INFOS PRATIQUES

#### RENCONTRE AVEC LES GENS D'ICI

Vous trouverez sur notre page [www.vdt.ch/page/rencontre-avec-les-gens-d-ici](http://www.vdt.ch/page/rencontre-avec-les-gens-d-ici) des vidéos et interviews de citoyennes et de citoyens de Val-de-Travers partageant leur passion, leur métier, leur conviction : une jolie façon de les mettre en valeur.

Les vidéos sont également disponibles sur notre chaîne YouTube « Commune Val-de-Travers ». Nous vous invitons à vous y abonner pour ne rien rater !



## EN BREF

### PORTAIL VIRTUEL

Le site internet communal se dote dès à présent d'un portail regroupant les principales informations administratives pour les habitants de Val-de-Travers : formulaires à télécharger, liens, émoluments, etc. Vous saurez ainsi quels documents vous devrez fournir lorsque vous vous présenterez au Contrôle des habitants et quelles sont les démarches que vous pouvez faire directement en ligne. Par exemple, annoncer son déménagement – à l'intérieur de la commune – devient ainsi une simple formalité. N'hésitez pas à le consulter sous [www.vdt.ch/portail-virtuel/presentation](http://www.vdt.ch/portail-virtuel/presentation).



### OFFRES D'EMPLOI

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et [www.vdt.ch/page/offres-demploi](http://www.vdt.ch/page/offres-demploi).



## Une campagne pour ne plus perdre de minute

Suite de la page 1

### Reconnaître les signes, connaître les gestes

Chaque année en Suisse, 8000 personnes sont victimes d'un ACR et 16'000 d'un AVC, selon la Fondation suisse de cardiologie. « Trop souvent, les personnes hésitent à appeler le 144, ne voulant pas alerter une ambulance pour rien », poursuit Sarah Steudler. « Mais, au téléphone, ils auront une personne du corps médical qui saura juger de la gravité de la situation ». Toutefois, dans le cas d'un AVC, des gestes de vérification simples existent comme faire répéter une phrase complète, essayer de sourire symétriquement ou lever les bras en l'air les yeux fermés. Si ces

tâches ne peuvent être accomplies, plus aucune hésitation à avoir. Pour un arrêt cardiaque, savoir reconnaître les signes avant-coureurs a toute son importance. « Une douleur thoracique inhabituelle, une gêne respiratoire anormale, sont des éléments qui doivent alerter », détaille Eve Piguet, ambulancière qui s'est occupée du volet ACR de la campagne.

Également, les divers stands qui se tiendront durant les prochains mois ont pour objectif d'informer la population sur les gestes à entreprendre. Pour Eve Piguet, même si un grand nombre de personnes ont suivi un cours de premiers secours lors de la formation du permis de conduire, les connaissances se perdent avec le temps. « Le jour J,



les personnes ne savent plus très bien comment s'y prendre », explique-t-elle. Avec le temps, les mesures ont été simplifiées afin que quiconque puisse agir le moment venu. « Aujourd'hui, le massage cardiaque c'est rapide et fort », résume-t-elle, en ajoutant que de son expérience, les personnes qui ont survécu à un arrêt cardiaque sont celles à qui a été prodigué un massage.

Enfin, la campagne de prévention souhaite aussi attirer l'attention de la population sur les différents aspects de l'hygiène de vie qui permettent de prévenir les maladies cardiaques et les attaques cérébrales. « Par exemple, parmi les lots pour les trois coupons tirés au sort, se trouvent des livres pour une cuisine saine », souligne Jordan Charpillot, en faisant référence au bulletin concours paru dans notre édition du 31 mars.

### Communication de proximité

L'organisation de cette campagne signifie-t-elle que la population n'est pas suffisamment informée à ce sujet ? Le codirecteur du service des ambulances du Val-de-Travers ne souhaite pas faire ce constat. « L'idée est surtout que les services locaux puissent communiquer avec la population locale au sujet des gestes justes et de la prévention », explique Andy Willener, codirecteur du service des ambulances du Val-de-Travers. « Une sensibilisation locale d'autant plus nécessaire dans des régions périphériques ». « Peut-être plus qu'ailleurs, ces gestes sont décisifs, car les temps de trajet lors d'une intervention sont plus longs », relève Eve Piguet. Afin d'évaluer l'impact et l'accueil de cette campagne, Jordan Charpillot nous explique

qu'un questionnaire est proposé à la population lors de la tenue de chaque stand.

« Si le service ambulancier peut améliorer constamment ses procédures internes pour plus d'efficacité, il reste important que les témoins sur place sachent comment réagir », conclut Andy Willener. Ainsi, sensibiliser et impliquer ce premier maillon de la chaîne de secours qu'est la population, est primordial. Dans cette optique, le service des ambulances du Val-de-Travers tiendra, tout au long de cette année, plusieurs stands de prévention. Les prochains auront lieu le 12 juin à Saint-Sulpice, le 13 août aux Bayards et le 30 octobre à Couvet. Si chaque minute compte dans le cas d'un ACR ou d'un AVC, chacun de ces stands importera également.

Gabriel Risold



## CP Fleurier

# Pas un mais deux nouveaux entraîneurs



Pour remplacer Sandy Jeannin, libéré pour pouvoir rejoindre le HC Fribourg-Gottéron et y assumer le poste de chef de la formation, le CP Fleurier a, au terme d'un intense travail de recrutement, scindé la charge d'entraîneur en chef du club en deux postes et a donc engagé deux nouveaux entraîneurs. L'expérimenté Philippe Stengel et l'ancien joueur professionnel Robin Leblanc.

Le premier poste comprendra la charge de toutes les équipes du mouvement juniors, de l'école de hockey aux U20. Pour assumer cette tâche, le club vallonnien a choisi le Chaux-de-Fon Philippe Stengel, qui, à 41 ans, a déjà accumulé 15 ans d'expérience d'entraîneur. Ses qualités de formateur ont d'ailleurs été reconnues au-delà des clubs dans lesquels il exerçait puisqu'il a également coaché, successivement depuis 2014, les sélections neuchâteloises U13 et U14. Depuis 2019, il assume également la fonction de head coach de la sélection romande des Pee Wee ainsi que des tâches liées au recrutement auprès de la fédération suisse (SIHF). Marié et père de trois enfants, Philippe Stengel signe en fait un retour

au Val-de-Travers puisqu'il avait porté fièrement le chandail jaune et noir de 1998 à 2003. Attentif depuis plusieurs années à la grande qualité de son travail, le CP Fleurier est heureux d'accueillir Philippe Stengel et de lui donner les clés de tout son mouvement jeunesse.

Quant à la première équipe, qui avait entamé le championnat de 2<sup>e</sup> ligue 2020/2021 le pied au plancher (4 victoires en 4 matches) avant que le championnat ne soit arrêté pour des raisons sanitaires, elle sera prise en mains par le Canado-Suisse Robin Leblanc. Ailier à la fois talentueux et travailleur, Robin Leblanc a accumulé pas moins de trois titres de champion suisse au cours de sa carrière professionnelle, à laquelle

il a mis un terme en 2019 après avoir joué pour Davos, Ajoie, Fribourg-Gottéron, Langnau, Langenthal et bien entendu le HC La Chaux-de-Fonds. Reconverti professionnellement, Robin Leblanc avait l'envie de mettre à profit ses grandes compétences humaines et son expérience pour entamer une carrière d'entraîneur. C'est enthousiasmé par le caractère du Canado-Suisse et convaincu qu'il saura promouvoir ses valeurs avec beaucoup de compétence que le comité du CP Fleurier lui a confié les rênes de son équipe fanion.

Le CP Fleurier souhaite la bienvenue à Robin et Philippe au sein de la grande famille du CP Fleurier !

Comm.



Philippe Stengel et Robin Leblanc.

**Naissance**



Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de notre fils

**Louis**

le 29 mars 2021

Lorena Sorrenti Baudoin et Clément Baudoin

**SERVICES RELIGIEUX**

**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**

Activités du 15 au 22 avril

COUVET : samedi, à 17 h 30, Pâques 3, culte, P. Schlüter.

BUTES : dimanche, à 10 h, Pâques 3, culte, P. Schlüter.

**ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

Activités du 15 au 23 avril

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, 3<sup>e</sup> dimanche de Pâques, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 22, à 19 h, messe. Vendredi 23, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE**

Activités du 15 au 22 avril

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h, culte de témoignages à l'église libre.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

**LE PHARE, FLEURIER**

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : [www.lephare.ch](http://www.lephare.ch), tél. 079 733 25 46.

**ARMÉE DU SALUT**

Activités du 15 au 23 avril

Dimanche, à 9 h 45, culte (animation pour les enfants), et de 14 h à 16 h, après-midi «jeux de société» (avec mesures sanitaires et inscriptions au 032 861 45 62). Lundi, de 14 h à 16 h, salle ouverte, lieu de prières. Jeudi 22, de 15 h à 17 h, salle ouverte, lieu de partage, bienvenue à tous et de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, [fleurier.armeedusalut.ch](http://fleurier.armeedusalut.ch)

**EN CAS D'URGENCE**

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**



hotline pédiatrique: **0848 134 134**

[ine.ch](http://ine.ch)

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

**Policlinique de l'RHNe**  
Val-de-Travers, Couvet  
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi et pansements **032 919 47 08**

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

**Police neuchâteloise**

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**  
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

**Sar DUBOIS YAN**  
POMPES FUNÈBRES • VAL-DE-TRAVERS

**VAL-DE-TRAVERS**

Toutes formalités  
**À votre service 24 h sur 24**  
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64  
Tél. 032 861 38 35 - [pf.dubois@bluewin.ch](mailto:pf.dubois@bluewin.ch)

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance : **JEUDI MATIN 8 HEURES**

Conseil fédéral

**Prochaine étape d'assouplissement le 19 avril**

Le Conseil fédéral poursuit sa stratégie d'assouplissement progressive et prudente. Lors de sa séance du 14 avril, il a décidé de faire un pas supplémentaire en autorisant de nouveaux assouplissements. À compter du lundi 19 avril, moyennant certaines restrictions, il sera de nouveau possible d'organiser des manifestations accueillant du public. Les activités sportives et culturelles à l'intérieur seront aussi à nouveau autorisées, y compris certaines compétitions. Enfin, les restaurants pourront rouvrir leurs terrasses. Par ailleurs, la vaccination des groupes vulnérables progresse bien et le dépistage est constamment étendu.



La recrudescence des hospitalisations est relativement faible par rapport au nombre de nouveaux cas et la couverture vaccinale des personnes vulnérables progresse bien et le taux d'occupation des soins intensifs est relativement stable.

Dans son analyse, le Conseil fédéral a tenu compte des conséquences des mesures sur l'économie et la société, notamment sur les adolescents et les jeunes adultes.

**Réouverture des terrasses des restaurants**

Les restaurants et les bars pourront rouvrir leurs terrasses. Les clients devront consommer assis et ne pourront enlever leurs masques que lorsqu'ils consomment – 4 personnes, dont les coordonnées devront être enregistrées. Les discothèques et les salles de danse resteront fermées. Comme de nombreux établissements ne pourront pas couvrir leurs coûts avec la seule ouverture des terrasses, le secteur de la restauration continuera de bénéficier du même soutien économique qu'aujourd'hui.

**Installations et établissements accessibles au public**

Les lieux de loisirs et de divertissement accessibles au public pourront rouvrir leurs espaces intérieurs, comme l'ont déjà fait les magasins et les musées. Les zoos et les jardins botaniques pourront ainsi rouvrir dans leur intégralité. Par contre, les espaces intérieurs des centres de bien-être restent fermés.

**Manifestations accueillant du public**

Le nombre de visiteurs sera limité à 100 personnes à l'extérieur – match de football, concert en plein air – et à 50 à l'intérieur – cinémas, théâtres, salles de concert. Les visiteurs devront être assis et porter un masque en permanence. Il sera en outre interdit de consommer des boissons ou de la nourriture et les entractes seront déconseillés.

**Autres manifestations**

D'autres manifestations seront de nouveau possibles, jusqu'à 15 personnes – visites

dans les musées, réunions d'associations ou autres rassemblements du domaine du divertissement et des loisirs.

**Sport et culture pour les adultes**

Les activités sportives et culturelles « amateurs » pourront désormais accueillir jusqu'à 15 adultes, qu'ils participent individuellement ou en groupe. Les compétitions sont à nouveau autorisées. Port du masque à l'intérieur et à l'extérieur. Certaines exceptions seront possibles pour les activités où le port du masque est impossible, les exercices d'endurance dans les centres de fitness et les chorales par exemple.

**Enseignement présentiel dans les hautes écoles**

Moyennant certaines restrictions, l'enseignement présentiel sera à nouveau autorisé partout, donc aussi dans les hautes écoles et pour les formations continues. Le nombre de participants sera limité à 50 et les salles de formation ne pourront être utilisées qu'au tiers de leur capacité.

**Campagne de dépistage massive dans les entreprises et exemption de la quarantaine**

Si une entreprise met en place un plan de dépistage permettant aux personnes qui travaillent sur place de se faire tester au moins une fois par semaine, celles-ci seront exemptées de la quarantaine pour exercer leur activité professionnelle. Les personnes en EMS qui ont été vaccinées ou qui ont contracté le Covid-19 et qui sont guéries pourront être exemptées de l'obligation de porter le masque.

**Approvisionnement en médicaments prometteurs**

Des traitements combinés par anticorps monoclonaux devraient être bientôt disponibles en Suisse. La Confédération prendra à sa charge le coût de ces traitements en attendant qu'ils soient remboursés par l'assurance maladie.

**Chez Riquet** Boucherie  
Traiteur  
Henri Racine  
Grand-Rue 5 - 2105 Travers  
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38  
**Entrecôte de bœuf racie**  
Fr. 45.-/kg  
du jeudi 15 au mercredi 21 avril inclus  
*le goût du vrai*

**LES ARCADES**  
CAFE RESTAURANT  
032 861 2008  
GRENIER 11  
2114 FLEURIER

**TOUS LES JOURS**  
Roastbeef, frites  
Vendredi 16 avril  
Vol-au-vent maison  
...  
Mercredi 21 avril  
Rôti neuchâtelois,  
gratin

**ACOUSTIC JOYE**  
conseil et adaptation d'aides auditives

Pharmacieplus  
Val de Travers  
Couvét

Nouveau  
oticon



Testez votre audition et essayez  
des aides auditives de dernières générations  
Tous les jeudis au centre commercial COOP  
**Tel. : 032 724 37 38**

[www.acousticjoye.ch](http://www.acousticjoye.ch)

Pia-Baptistine JOYE-Collonge  
Spécialiste des appareils auditifs

**bh**  
Sanitaire • Chauffage  
Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers  
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

À VENDRE  
**viande de bœuf**  
en sachet de 10 kg  
avec divers morceaux  
Fr. 22.-/kg  
Association Leuba  
2126 Les Verrières  
Tél. 079 198 93 05

## Lesemplois

**LA CABANE DU HIBOU**

La Cabane du Hibou, magasin de jeux  
et jouets à Fleurier, cherche de suite ou à convenir  
**une personne pour les mercredis après-midi**  
**ainsi que pour les remplacements**  
**et le rush de fin d'année**

Vous êtes une personne d'un naturel jovial et souriante,  
flexible, le monde du jeu et des jouets vous plaît,  
débrouille et totalement à l'aise en français (parlé et écrit)  
et motivée à rejoindre une petite équipe soudée,  
j'attends votre candidature ainsi que votre CV avec photo  
**par écrit uniquement** à l'adresse suivante:  
La Cabane du Hibou - À l'attention de Karin Gerber  
Grand'Rue 26 - 2114 Fleurier  
Il ne sera répondu qu'aux personnes correspondant  
au profil et aux conditions mentionnés ci-dessus.

**Secrétaire-comptable avec expérience,**  
sérieuse, grande maîtrise  
du français + chiffres  
**cherche place à 20-25%**  
pour compléter travail  
actuel à 60%.  
Travail à domicile possible.  
Tél. 079 573 41 59

Coronavirus  
**VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:**




**Merci de continuer à porter le masque.**

*S'il vous plaît, restez prudents.  
Ensemble, nous surmonterons la crise.*

ofsp-coronavirus.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffiz federal da sanadad publica USP

**Cabinet Infirmier en Psychiatrie**  
Fabrizio Bagatella - Tél. 079 680 99 21  
Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet  
E-mail: inf\_psy.bag@bluewin.ch

**Suivi ambulatoire de personnes en souffrance :**

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Anxiété et angoisses
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.  
2 minutes à pied de la gare de Couvet et parking aisé.

**Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21**

Dès le 15 avril 2021, Carole Mucilli  
a le plaisir d'annoncer  
**l'ouverture de son cabinet**

**AULOTUS**  
ESPACE BIEN-ÊTRE THÉRAPEUTIQUE

**Grande Rue 11 - 2108 Couvet**  
[www.aulotus.ch](http://www.aulotus.ch)

MASSAGE CLASSIQUE  
DRAINAGE  
LYMPHATIQUE MANUEL  
RÉFLEXOLOGIE  
Reconnaissance ASCA/RME  
Sur rendez-vous  
**076 576 35 05** ou [carole@aulotus.ch](mailto:carole@aulotus.ch)

Au plaisir de vous revoir et de vous accueillir

**CC**  
Poëlier - Fumiste  
079 700 41 96  
[chabloz.cheminee@gmail.com](mailto:chabloz.cheminee@gmail.com)

À VENDRE  
**Bois de feu**  
scié à 25 cm.  
Sac de 15 kilos  
à Fr. 10.-  
Livraison possible  
sur demande.  
Tél. 079 449 43 44

**Merci à nos fidèles annonceurs**

**Coaching de Vie**  
Prenez votre vie en main  
**Patrice Boyer**  
079 706 71 77

**CHERCHE FORÊT**  
à acheter  
15 à 20 hectares et plus.  
Région Jura NE et VD  
079 417 69 94

**SEVT**

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

**Société Electrique du Val-de-Travers SA**  
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région,  
pour toutes vos installations électriques!

[www.sevt.ch](http://www.sevt.ch) / Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24

**APPAREILS Ménagers Marechal**  
Rue du Grenier 11  
2114 FLEURIER

**Service Technique**  
réparation toutes Marques  
lave-linge, Lave-vaisselle,  
Sèche-linge, Cuisinière,  
Réfrigérateur, Congélateur ....

**Tél. 032 861 21 03**

**Obrist**  
Cheminée Sàrl  
Tubage et construction de cheminées

Assainissement des cheminées  
Construction de canaux de fumées en acier  
Poêle à bois et à pellets  
Cheminée de salon  
Insert de cheminée



Obrist Cheminée Sàrl  
+41 32 730 55 00  
Rue des Parcs 112  
2000 Neuchâtel  
[info@obrist-cheminee.ch](mailto:info@obrist-cheminee.ch)  
[www.obrist-cheminee.ch](http://www.obrist-cheminee.ch)

Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

**ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT  
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

**Avis aux propriétaires riverains des routes cantonales**

Les propriétaires riverains des routes cantonales sont rendus attentifs au fait que, conformément à l'art. 68 de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et à l'art. 30 de son règlement d'exécution (ReLRVP), les branches d'arbres et les haies pouvant pénétrer dans le gabarit d'espace libre des voies publiques, de même que celles qui masquent la signalisation routière ou entravent la visibilité aux abords des carrefours ou des accès privés, doivent être coupées en retrait des bornes ou limites de propriété, au minimum à 0.30 m en localité et 0.50 m hors localité. Pour les trottoirs, la largeur totale doit être dégagée.

La hauteur des haies ne doit pas dépasser 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue.

Par ailleurs, les branches d'arbres surplombant les chaussées des routes cantonales doivent être coupées pour laisser un gabarit d'au moins 4.50 m (routes d'approvisionnement : 4.80 m). Cette hauteur est fixée à 2.50 m pour les trottoirs.

La carte des routes cantonales et d'approvisionnement est disponible sur le site internet du service des ponts et chaussées à l'adresse [www.ne.ch/spch](http://www.ne.ch/spch).

Un délai échéant au **30 avril 2021** est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais par les soins du service des ponts et chaussées.

L'ingénieur cantonal, N. Merlotti

**Des forains heureux de reprendre leur activité**



Après plusieurs mois d'arrêt total, Maria et Daniel Jeanneret peuvent enfin reprendre leur activité de forains.

Marquage au sol, désinfection des mains, port du masque obligatoire ou encore nettoyage des surfaces sont notamment quelques-

uns des points importants à respecter pour le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Ils sont sur la place du port de Neuchâtel jusqu'au 25 avril alors n'hésitez pas et allez leur faire un coucou...



**QUATRIÈME CHAPITRE**

suite du 08.04.2021

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

**Une hirondelle sur l'épaule**

**L'école du curé**



La cloche ne sonnait jamais longtemps. À chaque fois, ça courait de partout car il valait mieux être à l'intérieur de la chapelle avant le père Paulo. Il n'était pas un curé sensible ou hargneux, mais il n'en demeurait pas moins qu'il en protégeait certains...

Les connivences étaient nombreuses et certains s'en sentaient exclus. Ses choix demeuraient trop souvent inexplicables. Était-ce la qualité du bois qu'on lui livrait ou la quantité de châtaignes qui provoquaient ses étonnantes attitudes? Il savait

tout de ceux qu'il avait baptisés, ça lui conférait un vaste pouvoir...

Il profitait de chaque grand malheur pour prêcher et implorer la Divine Puissance. Si la saison était très sèche, si les pluies étaient incessantes, si les maladies se multipliaient et duraient, si des bêtes crevaient et si l'avalanche se révélait meurtrière, le père Paulo avait tôt fait de lever une procession. La plupart des gens s'embarquait à le suivre dans les dédales des rues étroites, sinueuses et interminables. La petite communauté des fidèles se hasardait à un pas rythmé dans la boue et sur les amoncellements de neige, de pierre et de troncs d'arbres.

Il les tenait ses paroissiens! Fallait les voir marcher, glisser, tomber et se relever à peine aidés par les membres de la cohorte! Un peu de dévotion consolidait les liens entre les hommes et les cieus et surtout, ramenait au troupeau les brebis égarées. Incontestablement sa maîtrise sur la bienveillante confrérie villageoise s'en trouvait renforcée.

Le secret des confessions attribuait à cet envoyé du Très-Haut, un pou-

voir absolu sur tout ce qui croyait, mentait, volait et finalement implorait le pardon. Fort heureusement, il ne savait pas tout, on s'en rassurait souvent à tort...

Baptisé, il fallait vite apprendre à respecter les Cinq Fidélités Du Servant: Prier, Se Confesser, Célébrer, Méditer et Se Former. Les mots, balbutiés en un latin obscur, fréquemment énoncés et récités à plusieurs reprises, demeuraient parfaitement incompréhensibles...

À débâter à toute vitesse et à scander dans le bon ordre, pouvaient protéger des nuisances et des tentations... Surtout, ça impressionnait! Les moins habiles énoncèrent lamentablement ces sentences jusque sur leur lit de mort sans en découvrir la moindre des significations.

Si le paroissien se sentait observé, la méditation, mains jointes et yeux fermés pouvait durer une éternité. C'est quand le chapitre de La Formation était abordé que se creusaient les failles...

– Giorgio! Lève-toi! Voilà bien dix fois que je te vois t'endormir! Il n'y pas de place ici pour les mécréants! Hors de ma vue! s'égosilla le Père Paulo.

À suivre

## Le Home Dubied à votre disposition!

**PLACE D'APPRENTISSAGE (AFP)**

**Employé-e en intendance**

Pour la rentrée d'août 2021, le Home Dubied offre une place d'apprentissage. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Mme Julianna Pittet, intendante cheffe, au **032 864 01 07**.

---

**TRANSPORTS « RENDEZ-VOUS MÉDICAUX »**

Le Home Dubied a le plaisir d'informer la population que les transports pour rendez-vous médicaux jusqu'ici réservés aux seuls résidents des institutions du Val-de-Travers sont désormais ouverts à la population!  
Pour tous renseignements et réservations : **032 864 01 01**

---

**PRESTATIONS ADMINISTRATIVES**

Le Home Dubied met son secrétariat à votre disposition pour faciliter vos démarches administratives diverses – déclarations fiscales, tenues comptes et budgets, courriers divers... –.  
Pour tous renseignements : **032 864 01 05**

---

**BUANDERIE, TABLES D'HÔTES ET PROGRAMME D'ANIMATION**

L'offre de tables d'hôte, le service de buanderie ainsi que le programme d'animation – Cinéma – Thé dansant – Match aux lotos – seront mis en œuvre dès l'allègement des mesures liées à la crise sanitaire. Merci de votre compréhension!

## Diminution du taux de chômage dans notre district

Durant le mois de mars, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 328 à 298, soit 30 personnes de moins qu'en février. Le taux de chômage est passé de 5.8% à 5.2%.

Avec un effectif de 4383 chômeurs, le taux cantonal passe de 5.1% à 4.7%, par rapport au mois précédent.

## On vote dimanche

Dimanche soir, les électrices et électeurs de notre canton devraient savoir qui sont les cinq élu(e)s qui formeront le prochain Conseil d'État et les noms des 100 député(e)s qui siégeront au Grand Conseil. Un éventuel deuxième tour pour l'élection au Conseil d'État est fixé au dimanche 9 mai.

Les bureaux électoraux des trois communes de notre district seront ouverts dimanche de 10 h à 12 heures.



# BUREAUX DE VOTE

## Val-de-Travers

### Administration communale de Fleurier

**Bureau électoral :** Christian Bugnard, président, Christèle Cuhat, vice-présidente, Jeremy Suter, membre.

**Bureau de saisie pour les élections :** Christian Reber, Ludovic Kneissler, Céline Fauguel, Valérie Marquis, Caroline Gaspar, Camille Ahmetaj, Catherine Audétat, Cyrielle Bailod Rota, Gabrielle Balmas, Pamela Bellasai Montes, Virginie Bellasai Fauguel, Gyoengyi Bernaschina, Jenny Blatti, Elenya Boscaglia, Fabienne Chalandes, Mélanie Cummaudo, Valery Franchon, Mascia Galati, Natha-

lie Genet, Orlane Goumaz, Maria Hoya, Gregory Jaquet, Fabienne Julmy, Catherine Lachat, Danaé Loria, Vicky Martina, Christelle Monnier, Thierry Page, Patricia Pétremand, Carole Pluquet, Patricia Safri, Ingrid Segura, Marie-Laure Thuillard, Katy Ventura.

**Bureau de dépouillement pour les élections :** Sylvie Vuille, Florian Stirnemann, Johanne Lebel Calame, Sergio Santiago.

## La Côte-aux-Fées

### Maison de commune

**Bureau électoral :** Claude Margot, président, Jennifer Monnet, vice-présidente, Ludovic Pétremand, Ilse Niederer, membres.

**Bureau de dépouillement :** Laurent Piaget, Florence Piaget, Nicolas Leuba, Daisy Piaget, Elsa Buchs, Marie Laure Pétremand, Thierry Leuba dit Galland.

## Les Verrières

### Bureau communal

**Bureau électoral :** Yvan Jeanraud, président, Mégane Verdon, vice-présidente, Pauline Petitpierre, membre.

**Bureau de dépouillement :** Daniel Galster, François Geiser, Joël Petitpierre, Mélanie Gobbo, Laura Vonlaufen.

# Registre du commerce

## DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

**TLH Immo Sàrl**, à Val-de-Travers, Couvet, Impasse du Couchant 6, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 26.02.2021. But : achat, vente, gérance, courtage et rénovation d'immeubles. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associée : « TLH Sàrl », à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100. Gargantini Julien, de Lugano, à Val-de-Travers, est gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 26.02.2021, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

**K. F. Energies Sàrl**, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Fleurier, rue du Sapin 4, 2114 Fleurier.

**Pro 2 Roues - Cédric Leuba**, à La Grande Béroche. Nouveau siège : Val-de-Travers, Fleurier, Clos-Donzel 2, 2114 Fleurier.

**Qassab Jumaah**, à Val-de-Travers, Travers, Crêt-de-l'Anneau 1, 2105 Travers. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Qassab Jumaah Goljan, de et à Lausanne. But : exploitation d'établissements publics et organisation d'événements ainsi que tous services y relatifs.

**J. Kurmann**, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée d'office en application de l'ancien article 152 ORC.

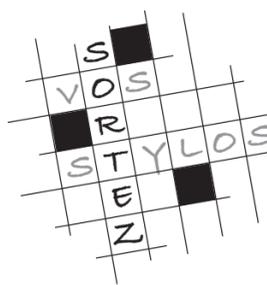
**Artival Sàrl**, à Val-de-Travers, Fleurier, rue du Patinage 2a, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 23.02.2021. But : acquisition, vente, gestion de biens immobiliers, promotion immobilière et toutes opérations analogues. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associés : « Fauguel Sàrl », aux Verrières, « Charly Kocher Sàrl », « S. Pinto Sàrl », « VB constructions Sàrl », toutes les 3 à Val-de-Travers, et Priolo Alexandre, de Barga (BE), à Val-de-Travers, chacun d'eux avec 40 parts

sociales de CHF 100. Gérants : Kocher Charly, de Val-de-Travers, président, Bezzola Valentin, de Onsernone, Boletas Pinto Sergio Valter, de Val-de-Travers, Fauguel Kevin, de Concise, tous les quatre à Val-de-Travers, et Priolo Alexandre, lesquels signent collectivement à deux. Selon déclaration du 23.02.2021, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

**Fondation Hermine Maurer**, à Val-de-Travers. Baratelli Jérôme Georges, nommé président, et Meylan Luc, jusqu'ici président, tous deux membres du conseil de fondation, continuent de signer collectivement à deux. Doge Lemaire Noémie, de Valbroye, à La Chaux-de-Fonds, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux.

**Gary Nettoyages et fille Sàrl**, à Val-de-Ruz. Christen Gary n'est plus associé, ni gérant, ni président ; ses pouvoirs sont radiés et sa part sociale de CHF 9'500 a été cédée à l'associée Christen Tiphaine, laquelle porte maintenant le nom de Huguenin-Dumittan Tiphaine et est maintenant domiciliée à Val-de-Travers. Graf Josette n'est plus associée ni gérante ; ses pouvoirs sont radiés et sa part sociale de CHF 9'500 a été cédée à l'associée Huguenin-Dumittan Tiphaine, laquelle est désormais titulaire de deux parts sociales de CHF 9'500 et d'une part sociale de CHF 1'000. Nouveau siège : Val-de-Travers, Les Bayards, le Cernil 2, 2127 Les Bayards. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Division des deux parts sociales de CHF 9'500 et de la part sociale de CHF 1'000 de Huguenin-Dumittan Tiphaine en 200 parts sociales de CHF 100. Statuts modifiés le 09.03.2021.

**Pharmacieplus du val-de-travers sa**, à Val-de-Travers. Cruet Yannick René Victor Germain n'est plus membre du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Bussat Eric Alain, membre du conseil d'administration, continue de signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction.



# MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1			3								
2											
3											
4						2					
5			6							4	
6											
7						7					
8											
9											
10											
11									1		

### Horizontal

- 1 Distillerie courante au Val-de-Travers
- 2 Si chacun balaie devant sa porte, elles seront nettes. Grosses artères
- 3 Chatière
- 4 Temps universel coordonné. Capitale du Swaziland
- 5 Il peut être faux chez Winnicott. Un petit qui s'envoie en l'air. Existe
- 6 Check-list en navigation aérienne. Pluriel singulier en typographie
- 7 Cosaques. Article défini non féminin
- 8 Révolution. Où les geishas sont des geikos. Petit José portugais
- 9 Caractérise une assemblée ou une élection
- 10 Prénom d'une sorcière potérienne. Marque horlogère genevoise
- 11 Ré-entraînés

### Vertical

- A Sa source est à Saint-Sulpice. Bébé de Jacques Martin
- B Petite colline. Toyets
- C Arrachât. Anti-terre
- D Mesure de sensibilité. Parfois sur les colis
- E Album de M. Il ou elle touche peu
- F Emblème officiel du Texas. Opérateur américain
- G Aromatisation
- H Aventurâmes. Petit lac de la Vallée de Joux
- I Genêt marocain. Numéro atomique 30
- J C'est-à-dire. Établissement neuchâtelois peu prisé
- K Bois de galère. On la reconnaît aux célèbres vestes rouges

Mots croisés réalisé et proposé par Carmelo Iacobelli, Le Mont-de-Buttes

La solution ainsi que le mot mystère seront publiés dans la prochaine édition.

VOLLEYBALL LNB

## Valtra lance sa Kid's Academy

# KID'S ACADEMY

Bien décidé à s'installer durablement en LNA, le comité du VBC Valtra est conscient que son avenir passera aussi par les jeunes formés localement.

L'idée de la création d'une académie pour les 5-10 ans a germé il y a déjà un an dans la tête du directeur technique et coach de la LNA Luiz Souza. « Nous souhaitons nous rendre dans les écoles du Vallon pour y dispenser des initiations au volleyball et faire la promotion de ce magnifique sport. Malheureusement, cette initiative a été avortée par la crise sanitaire », explique le coach brésilien.

Pour la présidente Joëlle Roy, il est important de donner un second souffle au mouvement junior du club : « Nous voulons redynamiser la base du club et montrer qu'on peut commencer la volleyball jeune et s'amuser. »

Il s'agit aussi, dans le cadre de cette académie, de permettre aux volleyeuses et volleyeurs en

herbe de côtoyer régulièrement les joueuses de la LNA qui seront partie prenante dans ce projet.

Lejla Kurtaliqi sera cette année la marraine de la Kid's Academy. « En tant que joueuse de la LNA formée au club, il me tient à cœur de montrer aux jeunes qu'on peut faire du volley pour s'amuser mais que si on a des ambitions à plus haut niveau, tout est possible à force de travail. Le volley, c'est aussi une belle école de la vie ! ». À n'en pas douter, il y aura un jour sûrement, parmi les jeunes académiciennes, de futures joueuses de la LNA.

L'inscription sera gratuite pour tous les enfants ce semestre, grâce notamment à l'engagement de Groupe E, partenaire historique du VBC Val-de-Travers.

Inscription en ligne, par téléphone (078 868 13 37) ou par mail (info@vbcvaldetravers.ch). Inauguration et début des entraînements le vendredi 30 avril à 16 h 20 à l'espaceVal à Couvet.

## Passeport vacances

# Édition 2021 pour les jeunes de Neuchâtel et des environs

Bonne nouvelle, l'édition 2021 du passeport vacances pour les jeunes (PVJ), nés entre 2006 et 2013, aura bel et bien lieu ! Une différence de taille : la durée est de 3 semaines, du 5 au 24 juillet.

Le comité a décidé de réduire le nombre de semaines cette année en raison de la pandémie et de l'incertitude de la participation des organisateurs d'activités.

Le PVJ proposera plus de 200 activités (dont 40 nouvelles) pour environ 4000 places, ce qui est une belle prouesse.

Quelques exemples de nouvelles activités :

- Atelier d'initiation au scratch et mix (DJ)
- Escape room et atelier « le Cyanotype »
- Jeux africains
- Crossfit kids
- Ateliers cosmétiques maison

Il est toujours recherché des accompagnateurs âgés de 18 ans et plus et pour cela une bourse aux accompagnateurs est prévue mardi 4 mai (antoine.weber@bluewin.ch)

Réservation et paiement des passeports du 19 avril au 18 mai par internet (www.passeportvacancesne.ch).

Comm.

## COURSE D'ORIENTATION Famille Hamel

# Quand les enfants donnent le cap

Dans la famille Hamel, ce sont les parents, Sophie (conseillère socio-éducative) et David (enseignant et directeur du Cercle scolaire du Val-de-Travers), qui enseignent au quotidien. Mais ce sont bien leurs enfants Simon (18 ans), Justine (15 ans) et Jules (12 ans) qui ont montré la voie à suivre pour ce qui est de l'activité sportive. Au final, c'est en famille que les cinq s'adonnent à la course d'orientation depuis une dizaine d'années désormais.

C'est une chance énorme que d'avoir pu réunir toute la famille l'histoire d'un instant pour évoquer sa vie qui file à cent à l'heure. Entre les entraînements, les camps et les compétitions, l'organisation est millimétrée pour réussir à satisfaire tout le monde. Qui est le responsable de ce train de vie d'enfer ? « C'est Simon qui nous a lancés là-dedans », balance d'entrée la maman dans un éclat de rires général. « C'est vrai, je l'admets. J'ai découvert la course d'orientation lors d'une initiation sCOOL au collège de Môtiers. » Le projet sCOOL est un projet national initié par la Fédération suisse de course d'orientation encourageant sa pratique dans les écoles. Les élèves du Vallon, à commencer par Couvet, auront d'ailleurs droit à une initiation à la rentrée des vacances de Pâques.

de l'ANCO (Association neuchâteloise de course d'orientation). Il n'y a pas de club à proprement parler dans chaque ville ou village, cette association fait office de « grande structure » pour tous les orienteurs et orienteuses du canton. « De mon côté, j'ai commencé du ski d'orientation en parallèle l'année passée », tient à placer Justine. « C'est un bon complément durant l'hiver. » La saison de course d'orientation se déroulant de mars à novembre, la jeune fille n'arrête donc jamais. Quel souffle ! Les autres ne chôment pas non plus puisque le ski de fond est une autre passion commune.

### Ne pas courir pour rien !

Notez que les trois enfants s'entraînent une fois par semaine « en club » mais Simon et Justine trans-



à l'étranger. On court simplement à des horaires différents, parents compris évidemment », apprécient-ils. Mais qu'est-ce qui peut donc bien les faire parcourir le monde ainsi, carte à la main ? « J'aime l'idée de ne pas courir pour rien entre guillemets. Dans le sens où il y a aussi une bonne part de réflexion dans notre discipline », note l'aîné.

### Ni gloire ni richesse mais de la solidarité

« À la base, ce n'est pas forcément un sport très onéreux en termes d'équipement. Mais comme on est cinq à le pratiquer, il faut logiquement multiplier chaque coût par cinq et ça va vite. Sans oublier les frais d'hébergement lors de nos fréquents déplacements », détaille le papa David. Un investissement payant puisque Simon fait partie du cadre national, Justine du cadre romand et Jules est encore trop jeune pour viser de telles sélections. Nul doute qu'il s'y prépare déjà : « C'est un bel objectif en tout cas et j'aurai la chance de bénéficier de leur expérience pour y arriver », confirme le plus jeune de la famille.

À l'arrivée, ni gloire ni richesse pourtant. Même pour les meilleurs, il est pratiquement impossible de vivre de ce sport et c'est probablement ce qui lui permet de rester très sain. Toute la fratrie souligne son côté familial, bienveillant et solidaire où tout le monde est accessible. « Parfois, on court au même endroit qu'une manche de la Coupe du monde et on peut donc être au plus proche de l'élite mondiale. J'ai pu tisser certains liens privilégiés avec de grandes athlètes et c'est vraiment sympa », se réjouit Justine.

### Sur les sentiers à 91 ans

Pas de star-système, juste du plaisir, de la simplicité et de la transmission. « Dans le canton de Neuchâtel, on a le gros avantage d'être coachés par deux élites (Baptiste Rollier et Marc Lauenstein) durant nos années juniors par exemple », appuie Simon. Mais pas de retraite dorée non plus ! Pour l'anecdote, l'orienteur le plus âgé que la famille a côtoyé jusqu'ici avait 91 ans. Et oui, ça conserve ! On pourrait écouter leurs souvenirs des heures mais le temps passe vite et les deux grands s'apprennent à partir en camp de sélection. Alors souhaitons-leur « bon cap » avec les Championnats du monde et d'Europe en ligne de mire.

Kevin Vaucher



Simon, Justine et Jules de gauche à droite.

### Du judo à la course d'orientation, toujours à trois !

Simon poursuit : « J'ai eu l'occasion de participer à une course en 2012 et je me suis pris au jeu. » Entraînant dans son sillage sa sœur Justine et son cadet Jules. Ce n'est pas la première fois qu'il est « imité » ainsi puisqu'avant de manier la boussole, les trois enfants faisaient du judo. En revanche, c'est la première fois que les parents ont suivi le mouvement. « On a mordu à l'hameçon à force de les accompagner sur leurs événements. Un jour, j'ai suivi l'un de mes fils en camp et un ami m'a gentiment poussé à faire le pas. Il m'a dit que je ne pouvais pas rester trois jours à attendre, il m'a mis une boussole dans les mains et il m'a dit vas-y c'est facile. » Sophie était devenue orienteuse.

Les cinq membres de la famille sont rapidement devenus membres

pirent seuls le reste de la semaine. Et ce, grâce à des programmes préparés avec Sandra Lauenstein et Chloé Blanc. Vélo, renforcement musculaire, course et pilates sont notamment au menu. Jules ne les suit pas tous les jours mais il multiplie également les sports « de complément ». « Il y a pratiquement des courses tous les week-ends pour jauger sa forme et comme si ça ne suffisait pas, nous profitons aussi des vacances d'été pour consacrer au moins une semaine à une compétition à l'étranger », ajoute Sophie.

Ils ont ainsi pu visiter notamment la Slovaquie, le Portugal, la Croatie et la Finlande au gré de leurs émulations estivales. « Ce qui est bien dans cette discipline, c'est qu'il y a toutes les catégories qui participent à la même course le même jour. Donc cela nous permet de nous déplacer tous au même endroit que ce soit en Suisse ou

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte  
Grand-Rue 9  
2114 Fleurier  
Tél. 032 864 61 16

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant mardi midi.

redac@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO



## Merci Béatrice ! Plus de 35 ans au service des Vallonniers

Le 30 avril 2021, Madame Béatrice Gonzalez fermera le chapitre de sa vie professionnelle.

Au nom de la direction et de tous ses collègues de la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées, nous tenons à la féliciter pour les plus de trente-cinq ans passés au service de notre banque et des habitants du Val-de-Travers.

Nous lui adressons nos plus sincères vœux pour une retraite bien méritée.

[raiffeisen.ch/neuchateletvallees](http://raiffeisen.ch/neuchateletvallees)

# RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées **Agences** Bevaix, Cernier, Coffrane, Colombier, Fleurier, Gorgier, Neuchâtel, La Neuveville, Saint-Blaise **Bancomats** Auvornier, Bevaix, Boudevilliers, Cernier, Chézard, Coffrane, Colombier, Couvet (« Drive »), Dombresson, Fleurier, Fontainemelon, Gorgier, Neuchâtel (Gare CFF, La Maladière-Centre et Saint-Honoré 1), La Neuveville, Saint-Blaise, Travers et Vilars **Tél** 032 836 41 00

**Entreprise en bâtiment**

**YVAN BORDIGNON**

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31

**BRÛLEURS À MAZOUT**

Test antipollution  
Service avec abonnement

032 863 33 27  
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET

**CONTRÔLEUR OFFICIEL  
AVEC BREVET FÉDÉRAL**

**CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

**HENRI KOTTISCH**  
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - [kottisch@bluemail.ch](mailto:kottisch@bluemail.ch)

**P. SIMONIN & FILS Sarl**

**FLEURIER** **COUVET**

Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57

Fax 032 861 37 51

**Ferblanterie - Ins. Sanitaires  
Couverture - Paratonnerre**

**LABORATOIRE DENTAIRE**

Entretien - Rénovation  
Réparation de  
Prothèses Dentaires

**M.C Huguenin**  
Technicienne Diplômée

Rue de France 3  
CH 1450 Sainte-Croix  
079 409 05 25

**KF ENERGIES**

**CHAUFFAGE • SANITAIRE**  
SERVICE APRÈS-VENTE  
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20  
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - [kfenergies@bluwin.ch](mailto:kfenergies@bluwin.ch)

**UNE SOLUTION COMPLÈTE  
POUR TOUS VOS PROJETS  
TAILLÉS SUR-MESURE**

Charpente / Couverture pour tous types de construction  
Étude de projets / plans virtuels  
Taillage de vos projets sur CNC  
Rénovation, création, façade, isolation  
Menuiserie / rénovation intérieur  
Bois Suisse et régional

**BUCHS** CHARPENTERIE SA

Entre-deux-Bolles 3  
2117 La Côte-aux-Fées  
T 032 865 11 28  
[roger@buchs-freres.ch](mailto:roger@buchs-freres.ch)  
[gael@buchs-freres.ch](mailto:gael@buchs-freres.ch)

**Aujourd'hui on vote PLR!**

**Elections cantonales  
18 avril 2021**

**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Libres et responsables

## Les personnes âgées de 55 ans et plus peuvent se faire vacciner



La vaccination dans le canton de Neuchâtel s'ouvre à une nouvelle catégorie de la population : les personnes âgées de 55 ans et plus sont invitées à prendre rendez-vous en utilisant les disponibilités du centre cantonal de vaccination de Polyexpo à La Chaux-de-Fonds. Le site de l'Esplanade de La Mala-

dière à Neuchâtel reste quant à lui complet jusqu'à nouvel avis.

Les prises de rendez-vous sont possibles sur la plateforme en ligne à l'adresse [www.ne.ch/VaccinCovid](http://www.ne.ch/VaccinCovid) ou, au besoin, par téléphone au 032 889 21 21.

Comm.

## CNIP Remise de diplômes

Nouvelle remise de diplômes, par courrier postal, pour le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle de Couvet (CNIP), à 4 apprenants vallonniers qui ont réussi leur formation entre septembre 2020 et février 2021.

### Liste des diplômés

**Contrôleur/contrôleuse qualité :** Bertrand Gaiffe, Noiraigue ; Brigitte Fonne, Fleurier. **Employé de stock :** Pierre Joly, Couvet. **Assistante achat (supply chain) :** Cristina Da Costa Pereira, Couvet.

**VOUS AVEZ UNE INFO TYPIQUEMENT RÉGIONALE ?**  
CONTACTEZ-NOUS !

Toutes les informations rédactionnelles paraissent gratuitement !

## Soutien direct à la dynamique de recrutement local

La reprise qui se dessine dans plusieurs secteurs de notre économie doit profiter en priorité aux personnes en recherche d'emploi. Dans ce but, le Conseil d'État renforce ses outils de soutien à l'engagement : un subside sera accordé à tout employeur pour chaque recrutement d'une personne en recherche d'emploi (d'ici fin 2021). En outre, l'appui aux stages professionnels est reconduit pour favoriser l'intégration professionnelle des jeunes.

Afin de donner une impulsion à cette dynamique positive et de soutenir les employeurs qui contribuent par l'embauche à réduire le chômage, le service de l'emploi (SEMP) octroiera jusqu'à la fin de cette année un subside pouvant aller de 2000 à 6000 francs à l'engagement d'une personne en recherche d'emploi (ProEmployeurs@ne.ch ou 032 889 88 98).

Comm.



## Résultats

Afin de célébrer l'événement du changement d'heure d'une manière covid-compatible, la Commune de Val-de-Travers proposait, dans l'édition du Courrier du Val-de-Travers hebdo du 25 mars dernier, un quiz sur le thème de l'horlogerie. 85 participations, dont 46 formulaires correctement remplis, ont été envoyés à la Commune. Le tirage au sort a eu lieu mardi et les gagnants sont :

- Laureline Tschanz Andereg, Môtiers
- Xavier Lhorme, Fleurier
- Manuela Tonus Gyöngy, Lausanne

Ces trois personnes ont été averties personnellement et remportent chacune une enveloppe de 240 Val'valables chez la majorité des commerçants de la région.

Comm.

## À propos d'un cinquantenaire Le chemin de fer du Val-de-Travers

Suite et fin de l'article publié le 18 février 2021

### Premier coup de pioche !

Les moyens financiers assurés, les travaux avaient été remis pour Fr. 808'000.- aux ingénieurs Auguste Mérian et Emile Pümpin (ancien directeur du chemin de fer du Toessthal). Dès le début, l'administration s'adjoint M. Louis Weibel comme caissier. Elle parle avec la compagnie Suisse occidentale-Simplon pour le raccordement de Travers et d'autres raccordements – mine d'asphalte ou usine Dubied, à Couvet.

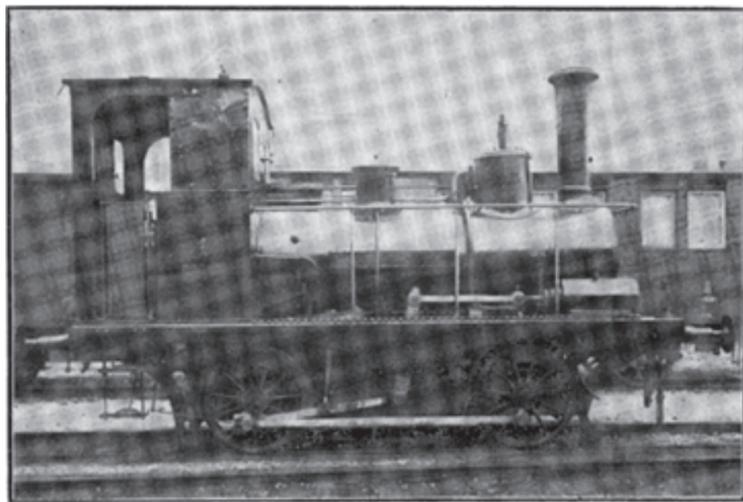
C'est le 31 août 1882 que M. Ed. Petitpierre, à Longereuse, en face de l'endroit où se trouve aujourd'hui la ferme Jacot, donne solennellement le premier coup de pioche ! Cela ne se passa point sans cortège et sans que MM. Mérian et Pümpin, tous les membres du conseil et de nombreux écoliers se missent à creuser, à fouiller et à bêcher, animés de la plus joviale humeur. Le Courrier du Val-de-Travers, vallée où l'esprit était proverbial, citait le discours, prononcé sur les lieux. Le Régional y était appelé la future « calèche du peuple » !

On travaille dès lors avec zèle à la construction de la ligne.

### L'inauguration

Septembre 1883 ! La dernière main mise aux travaux, le matériel roulant arrivé, des avis sont lancés à la population : « Les cloches de Fleurier sonneront à toute volée pendant la promenade du cortège dès 11 heures et demie du matin ; celles de Travers sonne-

ront à l'arrivée de chaque train », ou bien : « Par les soins du comité, des torches en résine sont déposées chez M. J. Kaufmann. » Le succès inspire même les compositeurs de musique : « Il vient de paraître : le Régional du Val-de-Travers, grande valse brillante pour le piano, par F.-T. Moll, opus 52, prix 1 fr. 50 ; en vente à Fleurier : au Grand Bazar ; à Saint-Sulpice : au Café du Commerce. »



Locomotive N° 1, construite en 1883, en service jusqu'en 1916.

Et voici qu'enfin se lève l'aube du samedi 22 septembre 1883, jour de cette inauguration tant attendue. Les villages de nos amis du Vallon, témoignage émouvant de leur solidarité neuchâteloise et du désir de rompre enfin avec un pénible isolement, sont couverts de guirlandes, de couronnes et de verdure. Comme par enchantement s'élèvent partout des arcs de triomphe. À Travers, en attendant le train officiel, discours de MM. Romang et Vaucher. Réception des invités et harangue du pré-

fet. L'arrivée à Couvet est saluée par l'éloquence de M. William Borel. À Môtiers, paroles de M. F. Cottier, de la Maison Mauler. Champagne pour tout le monde ! La fête se poursuit à Fleurier. On entend le pasteur Mouline, M. A. Lardet, M. J. Walther ; L'Espérance jouera au banquet, tandis que L'Ouvrière, en costume d'anciens suisses, a assumé le service du train d'honneur et joue depuis 8 heures du matin...

Au banquet, offert à cent convives, fusent, sans interruption, les paroles d'orateurs loquaces : J. Walther, Ch.-M. Tissot, président du Grand Conseil, Robert Comtesse, président du Conseil d'état, M. Vaucher. Pümpin rejette les louanges qu'on lui adresse sur l'entrepreneur Quadri. Ladame, ingénieur au département des travaux publics, n'est pas oublié. Philippe Godet y va d'une série d'humoristiques couplets que nous voudrions pouvoir reproduire.

Le pasteur Dumont, de Fleurier, M. Eberhardt, de Couvet, saluent le nouveau-né. M. Gustave Dubied, faisant allusion à la compagnie de la Suisse occidentale, boit, lui, au Régional, « enfant du second lit » ! Après lecture de copieusement télégrammes, dont un de Numa Droz, l'on sort de table à 6 heures. À travers d'enthousiastes libations, le Régional est « brave », la locomotive « coquette ». Cortège aux flambeaux. En avant la musique ! Hardi les amis !

La ligne est définitivement ouverte au public le lundi 24 septembre 1883.

### Cinquante ans d'exploitation

M. Lucien Piétra qui, aujourd'hui à Fleurier, dirige avec compétence le R. V. T., divise l'exploitation en trois périodes caractéristiques. Il arrête la période des débuts à 1885. La seconde à 1912. La troisième au cinquantenaire de 1933.

Les premières années, plus de 10'000 voyageurs par mois usent du Régional. Les recettes dépassent les prévisions. Un contrat remet l'exploitation de la ligne à la compagnie Suisse occidentale-Simplon. On construit l'embranchement de Fr. 108'000.-, Fleurier-Buttes. La ligne est prolongée de Saint-Sulpice à la fabrique de ciment. La mine d'asphalte, à Travers, relie, de son côté, ses usines au Régional par une voie industrielle. Il faut de nouvelles locomotives.

La deuxième période est marquée, en 1888, par l'amélioration des gares de Couvet, Môtiers et Saint-Sulpice. En 1890, nouvelle extension du trafic. Acquisition d'une quatrième locomotive. Léger déficit en 1894. Le tir cantonal de Fleurier, en 1902, fait soudain

grimper le chiffre des recettes à Fr. 216'212.-. Mais les frais d'entretien sont lourds. Il faut renforcer voie et ponts. Le contrat d'exploitation par les C.F.F., expiré en 1905, est renouvelé jusqu'en 1914. Déjà, la traction électrique est à l'étude. À l'expiration de la convention des C.F.F., la compagnie du Régional reprend l'exploitation à son compte. C'est alors qu'apparaît un atelier de réparations. On complète le matériel roulant. Les dépenses ascendent alors à Fr. 500'000.-, obtenus par emprunt hypothécaire.

La période la plus récente débute très bien. Surgit une caisse de pensions et de secours pour le personnel. Mais la guerre éclate, qui de nouveau diminue le trafic. Au moment de la nomination de M. Piétra, qui, à la direction, succédait à M. Oeschger, soit en 1919, la situation était déjà quelque peu inquiétante. Il va falloir prendre par la suite des mesures d'économie. L'année 1924 se présente normale. Aujourd'hui, l'entreprise, comme on le sait, fait durement son chemin, souffrant de la crise et de la concurrence de la route.

M. Philippe Chable est l'actuel secrétaire du conseil d'administration. Il faudrait citer ici, avec le nom de M. Auguste Leuba, président de ce conseil, des centaines d'autres noms de personnes qui, au Val-de-Travers, ont payé de leur temps et de leur dévouement pour soutenir cette entreprise qui leur tient à cœur et pour la bonne marche de laquelle tous les Neuchâtelois forment à l'occasion de ce cinquantenaire des vœux sincères.

(21 décembre 1933. Voir plaquette de MM. Rub, Vaucher et Piétra, sortie des presses de MM. Montandon et Co, à Fleurier, et nombreux articles dans le Courrier du Val-de-Travers).



# LETTRES OUVERTES

## Dossier éolien Et maintenant les insectes!

Plusieurs études récentes et sérieuses se sont penchées sur le phénomène d'encrassement des pales des éoliennes dû aux tonnes d'insectes s'écrasant sur les pales de ces dernières. Une perte de puissance qui pourrait atteindre 30% ou plus.

Un coup dur pour une technologie inadaptée à nos contrées dont la rentabilité est déjà souvent contestée. En effet, les mauvaises langues allant jusqu'à dire que ce n'est pas le vent qui fait « tourner » les machines mais bel et bien les subventions.

Si plusieurs ONG défendant les intérêts de la nature combattent ces projets, je m'étonne de la position de Bird Life et surtout de Pro Natura section Neuchâtel qui dispensent un soutien sans faille et souvent médiatisé au projet de la Montagne de Buttes (19 éoliennes géantes). Il suffit d'aller consulter leur site internet pour en être convaincu.

Or, ces mêmes ONG s'alarment à juste titre de l'appauvrissement de la biodiversité et de la disparition notamment de certains oiseaux insectivores ! Les insectes et autres moustiques seraient-ils les ennemis des éoliennes ? J'ai beau chercher sur le site internet de Pro Natura Neuchâtel je ne trouve aucun commentaire à ce sujet.

Vous avez dit étrange ?

Thierry Ray, Fleurier

## Attention, une éolienne peut en cacher une autre!

Permettez-moi d'ajouter quelques remarques à l'excellent article dans le Courrier du jeudi 8 avril « Ultimes vents contraires pour le projet ».

Thierry Ray, conseiller général (Agora) et président de l'association Les Travers du Vent, signale que si le projet éolien de la Montagne de Buttes se réalise, cela risque de lancer la construction d'une pléthore de parcs éoliens dans l'Arc jurassien neuchâtelois, vaudois et bernois, et même en France voisine. Ce qui représente plus de cent cinquante aérogénérateurs d'une hauteur de 200 mètres, dans un rayon de trente kilomètres !

Par contre, la décision récente d'accorder un effet suspensif aux opposants du parc éolien par le Tribunal fédéral et le refus, par la commune jura bernoise de Sonvilier, le 14 septembre 2020, d'ériger sept éoliennes sur son territoire, permettent aux Neuchâtelois et aux Neuchâteloises de reconsidérer l'utilité du Plan directeur éolien cantonal voté le 18 mai 2014. Les citoyens et les citoyennes neuchâtelois sont maintenant mieux informés qu'ils ne l'étaient quand ils ont refusé l'initiative « Avenir des crêtes : au peuple de décider » en acceptant d'implanter 59 éoliennes sur leur territoire.

Ce n'est pas seulement le sujet de vote qui prêtait à confusion, mais certains faits étaient ignorés ou mal présentés à l'époque. Par

exemple, dû à l'intermittence de l'énergie éolienne, des centrales à gaz (très polluantes) sont nécessaires comme énergie d'appoint. De plus, en 2014, l'utilisation des métaux rares dans la construction des éoliennes n'était nullement évoquée. C'est seulement maintenant qu'on parle du désastre humain et environnemental à la suite de l'extraction, du raffinage et du recyclage de ces composantes essentielles aux éoliennes (made in China).

Laurent Scacchi, chargé d'affaires éolien chez Groupe E, affirme, très justement, je cite : « Les éoliennes doivent être installées où souffle le vent ». Or, dans la dernière édition (2019) de « l'Atlas des vents de la Suisse » (qui a corrigé les valeurs exagérées des promoteurs éoliens de l'édition 2016) on apprend qu'en Suisse le vent souffle plus fort en plaine que sur les crêtes !

La Suisse n'est pas seulement un pays peu venteux, mais elle possède une surface agricole relativement restreinte. Or, la grande pré-

occupation des pays d'aujourd'hui n'est plus de se procurer de l'énergie, mais de trouver suffisamment de nourriture pour alimenter leurs populations grandissantes (voir la Chine, qui achète des vastes espaces agricoles en Afrique et le multi-millionnaire américain Bill Gates qui devient le plus grand « paysan » des États-Unis).

Ne devrions-nous pas réserver notre terrain agricole à la culture du blé et du fourrage au lieu de le gaspiller sur les éoliennes qui nous apportent que des nuisances ?

Richard Wilson, Travers

## Montagne de Buttes Un site industriel

En date du 28 janvier 2021 dans la rubrique « chronique régionale Lettres ouvertes » j'ai lu un article très intéressant de Richard Wilson sur les éoliennes et leur source de pollution.

Dans votre dernier Courrier du Val-de-Travers daté du jeudi 8 avril, vous avez édité un article sur les pour et les contre du projet du parc éolien au Val-de-Travers.

Je vous remercie de donner ainsi la possibilité à la population

de se faire une idée précise des tenants et aboutissants de ce projet, car nous sommes tous friands d'un monde meilleur où nous aurons des possibilités indéfinies d'énergie électrique sans causer du tort à la planète.

Mais lorsque je lis de la part de Laurent Scacchi du groupe Verrivent SA qu'il y aura 19 machines sur la Montagne de Buttes pour 10% de la consommation totale cantonale et Fr. 700'000.- de chiffre d'affaires annuel à nos communes, permettez-moi d'être atterrée.

Comment peut-on imaginer d'abîmer une région aussi préservée et objet d'attraction touristique pour notre pays de la sorte ?

Ne pensez-vous pas que les conséquences en termes d'image et de perte financière touristique seront incommensurables par rapport au gain énergétique et financier ?

Le caractère bucolique du Val-de-Travers sera dévasté par ces 19 machines tournoyantes de 180 mètres de haut chacune qui transformerait la Montagne de Buttes en un vaste site industriel.

Denyse Hay, Couvet

## Assemblée générale des vert'libéraux du Val-de-Travers

On se souvient tous de la création de la section Val-de-Travers des vert'libéraux, à l'occasion des élections communales en 2020. Ce parti était un nouveau venu dans notre district et il a d'ailleurs gagné un siège au Conseil général de la commune de Val-de-Travers.

La section a tenu son assemblée générale jeudi 8 avril. Elle a élu son nouveau comité qui sera composé de Johana Eidam Vautherot (présidente), Vincent Casaubon (caissier) et Claude-E. Brunner (secrétaire). Cette réunion a également été l'occasion de mettre en place un plan d'activité pour l'année à venir. Les vert'libéraux considèrent qu'un parti ne doit pas être actif qu'au niveau politique, mais également à travers des actions concrètes sur le terrain. Ces projets, que nous aurons le plaisir de dévoiler en détail dans de futurs communiqués, consistent par exemple :

à réaliser des actions de nettoyage de lieux publics et à proposer un concept de partage de jardins potagers. Les objectifs de cette dernière action sont d'une part de mettre en relation des personnes possédant un jardin et n'ayant pas la possibilité de s'en occuper, avec d'autres personnes souhaitant jardiner. D'autre part, il permet de renforcer les relations entre les habitants de notre Vallon. Le principe sera basé sur des échanges entre les participants : mise à disposition d'un jardin d'un côté, culture d'un potager et partage des récoltes de l'autre.

Si vous êtes intéressé à participer à un de ces projets ou à rejoindre notre section, n'hésitez pas à contacter un membre de notre comité.

Pour les vert'libéraux  
du Val-de-Travers,  
Claude-E. Brunner, Fleurier

## Entreprise

PUBLI-REPORTAGE - P'tit Python - Fleurier

### Nouvelle peau pour la mercerie

Dans le vent de pessimisme répandu par la pandémie, l'ouverture du P'tit Python en septembre dernier se démarque positivement. La patronne et seule employée Séverine Python – d'où le nom de son magasin et son logo – tient désormais l'unique mercerie du Vallon. Elle n'aspire pas à concurrencer les géants d'internet. Elle souhaite répondre à une demande tout en apportant des plus-values telles que la confection d'articles pour bébés.

#### Une offre complète proposée

Cette résidente des Bayards de 44 ans n'est pas arrivée dans ce secteur immédiatement, elle a d'abord entrepris des études en médecine avant de se former comme assistante vétérinaire. « J'ai arrêté de travailler à la naissance de mon troisième enfant. Puis comme je suis passionnée par la couture depuis l'âge de treize ans, j'ai finalement décidé d'ouvrir mon magasin cet automne. Cela faisait deux ans que je réalisais des articles pour bébés donc c'est un pas supplémentaire assez naturel finalement. » Au P'tit Python, un coin est toujours dédié à cette activité et c'est d'ailleurs son

véritable berceau d'enfance qui est exposé en décoration.

Dans sa mercerie, on y trouve également une partie « tissus », du matériel de broderie et de tricot ainsi que tout ce dont une couturière a besoin (du fil, de la laine, des fermetures éclair,...). « On parle de couturière mais il y a aussi une part non négligeable de clientèle masculine », tient à préciser Séverine Python. Pour les moins aguerris, elle propose des cours pour apprendre à manier la machine à coudre, à faire du tricot ou à s'essayer à la broderie. « Pour l'instant, c'est en stand-by puisque je ne peux recevoir que trois clients à la fois mais ça reviendra. »

#### Service de retouches efficace et rapide

Actuellement un peu limitée par les mesures imposées pour lutter contre le coronavirus, elle fourmille d'idées pour étoffer son offre. Des nouveautés seront donc annoncées une fois que la situation sera meilleure. Pour l'heure, elle offre déjà un service apprécié pour tout ce qui est retouche de vêtements et de textiles. « Je suis épaulée par deux collaboratrices pour raccourcir les délais au maximum



et cela fonctionne bien ainsi. » La quadragénaire, quant à elle, a reçu sa première machine à coudre pour le Noël de ses treize ans.

« J'habitais dans un locatif en pleine ville de Neuchâtel et c'était un parfait moyen d'évasion. » Et aujourd'hui, la voilà à la tête de sa propre boutique. « Ça tourne pas mal malgré la situation, les gens ont l'air content et je suis optimiste pour la suite », s'encourage-t-elle. Par rapport à la vente par internet, particulièrement en vogue en ce moment, elle a de réels atouts à faire valoir. Notamment le contact direct avec la clientèle et les produits ainsi que le suivi personnalisé. « Les gens sont parfois déçus par ce qu'ils achètent sur le net. Ici, ils peuvent toucher, comparer, évaluer et ça compte. » C'est ce qu'on appelle un bon filon !

Kevin Vaucher



**ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS**  
**G. FREY et fils sa**  
 ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL  
 Construction neuve | Transformation | Rénovation  
 Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades  
 Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil  
 Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

**À LOUER**  
 aux VERRIÈRES  
 Centre du village  
**Bel appartement de 3 pièces**  
 Cuisine agencée, cave.  
 Situé au 2<sup>e</sup> étage  
 Loyer **Fr. 750.-**  
 charges comprises  
 Possibilité d'un garage.  
 Libre de suite ou à convenir.  
**Tél. 032 863 50 41**

**elexa**  
 ÉLECTRICITÉ  
 A. Tosato  
 Responsable de succursale  
 032 861 30 00  
 Grand-Rue 2  
 2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

**FR Fiduciaire REYMOND S.A.**

À louer | TRAVERS, COUVET, LES VERRIÈRES  
**Places de parc privées, Fr. 40.-**  
**Garages individuels, dès Fr. 65.-**  
 Libres: de suite ou à convenir

À louer | LA BRÉVINE  
**Appartement de 5 pièces en duplex avec cachet**  
 Cuisine agencée, salon avec cheminée, salle de douche et salle de bains avec lave-linge et séchoir, cave, galetas.  
 Possibilité de louer une place de parc dans le garage sous terrain.  
**Loyer: Fr. 750.- + Fr. 500.- de charges**  
 Libre: de suite

À louer | LA CÔTE-AUX-FÉES | La Forêt  
 En pleine nature  
**Appartement de 4 1/2 pièces**  
 Cuisine agencée, salon avec balcon et cheminée, 3 chambres, salle de bains, WC séparés, cave, galetas.  
 Possibilité de louer un garage.  
**Loyer: Fr. 950.- + Fr. 350.- de charges**  
 Libre: le 01.06.2021

À louer | SAINT-SULPICE | Quartier du Soleil  
**Appartement de 3 1/2 pièces**  
 Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle de bains, cave, part au jardin.  
**Loyer: Fr. 750.- + Fr. 200.- de charges**  
 Libre: le 01.06.2021

**1<sup>er</sup> LOYER NET OFFERT**  
 pour une location d'ici au 30 juin

À louer | FLEURIER  
**Local commercial**  
 Local avec vitrines, WC lavabo, cave.  
**Loyer: Fr. 900.- + Fr. 200.- de charges**  
 Libre: le 01.07.2021

À louer | FLEURIER | Rue de Buttes  
**Magnifique appartement en attique de 2 1/2 pièces avec cachet**  
 Cuisine agencée avec îlot central ouverte sur séjour, poêle à pellets, 1 chambre, salle de douche.  
**Loyer: Fr. 790.- + Fr. 70.- de charges**  
 Libre: le 01.07.2021

À louer | FLEURIER | Belle-Roche  
**Appartement de 3 pièces avec balcon**  
 Cuisine agencée, 3 chambres, hall, salle de douche, balcon, cave.  
**Loyer: Fr. 800.- + Fr. 200.- de charges**  
 Libre: de suite

À louer | COUVET | Rue Saint-Gervais  
**Bel appartement de 3 1/2 pièces en attique avec vue dégagée**  
 Cuisine agencée ouverte sur grand séjour, 2 chambres, salle de douche, introduction pour tour de lavage privée, stores électriques, cave. Possibilité de louer une place de parc privée et sous couvert.  
**Loyer: Fr. 1'060.- + Fr. 260.- de charges**  
 Libre: le 01.07.2021

Pour renseignements, s'adresser à:  
 Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier  
 032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

**À LOUER à FLEURIER**  
**Studio meublé**  
 1 chambre, cuisine agencée, salle de bains.  
 De suite ou à convenir  
 Loyer **Fr. 630.-**  
 charges comprises  
**Tél. 032 861 29 04**



**AADTEC**  
 Aide ADministrative et TEChnique  
**Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers**  
**N'hésitez pas, appelez-moi!**  
 Sandra Streit M: +41 79 566 26 12  
 Technicienne en bâtiment T: +41 32 866 26 12  
 Experte CECB sandra\_streit@aadtec.ch  
 Meudon 12 https://www.aadtec.ch  
 2126 Les Verrières

**LASE-SERVICES**  
 Signalétique bâtiment ◦  
 Plaquettes et trophées ◦  
 Cadeaux personnalisés ◦  
 Objets publicitaires ◦  
 2103 Noiraigue ◦ info@lase-r.ch ◦ 079 349 88 44

**À LOUER**  
 à TRAVERS  
**Appartement de 4 pièces rénové**  
 Immeuble avec ascenseur. Grande cuisine ouverte agencée, 3 chambres, salle de bains + WC séparés. Jardin, cave.  
**Loyer Fr. 990.-**  
 charges comprises  
**Tél. 079 647 78 93**

**CODONISA**  
 Entreprise de maçonnerie  
**MAÇONNERIE**  
**BÉTON ARMÉ | CARRELAGE**  
**RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE**  
**2108 COUVET**  
**+41 32 863 12 16**  
**info@codonisa.ch**

**margot mazout**  
 mazout | essence | diesel **0800 844 644**

Menuiserie • Cuisine  
 Charpente • Couverture  
**VUILLE Sàrl**  
 Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch  
**077 425 19 52**  
**Pour tous problèmes:**  
**de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé**

**Jehle**  
 PAYSAGISTE Sàrl  
 • Pasquier 21  
 • Fleurier  
 • 032 861 16 95  
 • 079 417 99 58  
 • ph.jehle@bluewin.ch  
**Création et entretien de jardin**

**MONNET**  
**FERBLANTERIE SANITAIRE**  
 079 607 10 47  
 032 863 23 05  
 2103 Noiraigue  
**Notre savoir-faire à votre service**

**FR Fiduciaire REYMOND S.A.**

À louer | FLEURIER | Grand'Rue  
**Appartement de 3 1/2 pièces mansardé avec cachet**  
 Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, 1 réduit, salle de douche, cave.  
 Possibilité de louer une place de parc privée.  
**Loyer: Fr. 760.- + Fr. 180.- de charges**  
 Libre: à convenir  
**Grand appartement de 3 1/2 pièces en duplex avec cheminée**  
 Appartement d'env. 200 m<sup>2</sup> avec cachet, salle de douche, salle de bains, grand séjour avec cuisine agencée ouverte et cheminée, 3 chambres.  
 Possibilité de louer une place de parc privée.  
**Loyer: Fr. 1'150.- + Fr. 400.- de charges**  
 Libre: de suite

À louer | FLEURIER | Place-d'Armes  
 Dans immeuble avec ascenseur  
**Appartements de 3 1/2 pièces**  
 Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 chambres, salle de bains, cave. Possibilité de louer une place de parc.  
**Loyers: Fr. 850.- + Fr. 180.- de charges**  
 Libres: de suite ou à convenir

À louer | FLEURIER | Rue François-Jaques  
**Appartements de 2 et 4 pièces avec balcon**  
**Appartement de 3 pièces**  
 Cuisine agencée habitable, salon, hall, 1 à 3 chambres, salle de bains, cave, galetas et part au jardin.  
**Loyers: dès Fr. 650.- + Fr. 145.- de charges**  
 Libres: de suite ou à convenir

À louer | FLEURIER | Av. de la Gare  
 Dans immeuble avec ascenseur  
**Grand appartement rénové de 3 1/2 pièces avec balcon**  
 Cuisine agencée neuve ouverte sur coin repas, grand séjour, hall avec armoires, 2 chambres, salle de bains, cave. Possibilité de louer un garage.  
**Loyer: Fr. 1'100.- + Fr. 220.- de charges**  
 Libre: le 01.05.2021

À louer | FLEURIER | Rue de l'Hôpital  
**Appartement en triplex de 4 1/2 pièces, avec cachet**  
 Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de douche et salle de bains avec lave-linge.  
**Loyer: Fr. 1'180.-** charges comprises  
 Libre: de suite

À louer | TRAVERS | Centre du village  
**Magnifique appartement de 3 1/2 pièces refait à neuf**  
 Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de bains, cave et galetas.  
 Coin de jardin et place de parc privée.  
**Loyer: Fr. 950.-**  
 + Fr. 225.- de charges  
 Libre: de suite

**1<sup>er</sup> LOYER NET OFFERT**

Pour renseignements, s'adresser à:  
 Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier  
 032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch